## L'HYGIENE en restauration commerciale

## Transport



- => au moyen d'un véhicule agréé
- par le CEMAFROID suite à un test du véhicule par le constructeur ou par un centre technique.

Précaution: protéger les produits des contaminations.

Recommandation d'enregistrer les températures.

- => Autre véhicule possible à condition de ne pas rompre la chaine du froid et dérogation si:
- durée de transport limitée
- en cas de conditions climatiques « rigoureuses »
- Distance limitée (<80km)</li>